



Compte-rendu - Réunion du bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Layon Aubance Louets

Vendredi 1^{er} mars 2024 à 11h00 – en visio

PRÉSENTS/ Excusés

Nb	Représentation au bureau	Nom Prénom - Fonction	Présent	Excusé	Absen
Collège 1 : Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements, et des établissements publics locaux (13) :					
1	Président de la CLE	M. Jean-Jacques DERVIEUX <i>1er Vice-Président du Syndicat Layon Aubance Louets</i>	✓		
4	VP de la CLE représentant le bassin versant de l'Aubance	Mme Brigitte GUGLIELMI <i>Conseillère Départementale de Maine-&-Loire</i>	✓		
	VP de la CLE représentant le bassin versant du Layon aval	En attente nouvelle nomination			
	VP de la CLE représentant le bassin versant du Layon amont	M. Jacques CONCHON <i>Vice-Président du Syndicat Layon Aubance Louets</i>	✓		
	VP de la CLE représentant le bassin versant du Louet du Petit	M. François PELLETIER <i>Vice-Président du Syndicat Layon Aubance Louets</i>			x
7	Membres du collège 1	Mme Odile GINESTET <i>Vice-Présidente du Syndicat Layon Aubance Louets</i>	✓		
		M. Yannick BENOIST <i>Vice-Président CA Mauges Communauté</i>	✓		
		M. Luc-Jean DUGAS <i>Conseiller Communautaire CC Thouarsais</i>			x
		M. Pascal LAGOGUEE <i>Conseiller communautaire CA du Bocage Bressuirais</i>	✓		
		M. Eric MOUSSERION <i>Vice-Président CA Saumur Val de Loire</i>			x
		M. Marc SCHMITTER <i>Président CC Loire Layon Aubance</i>	✓		
1	Président de la structure porteuse du SAGE	M. Dominique PERDRIEU <i>Président du Syndicat Layon Aubance Louets</i>	✓		
Collège 2 : Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (5) :					
5	Membres du collège 2	M. le Président de l'association des irrigants Sud Loire Aubance ou son représentant / M. Thierry CHAILLOU	✓		
		M. le Président de la Fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant / M. Bernard MERLIN	✓		
		M. le Président du Syndicat départemental de Maine-et-Loire de la propriété rurale ou son représentant / M. Pierre SOULEZ			x
		M. le Président de l'association pour la Sauvegarde des rives du Layon Moyen et de ses affluents ou son représentant / M. Pierre BENEVILLE			x
		M. le Président du Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire ou son représentant / M. Alain LAPLACE	✓		
Collège 3 : Collège des représentants de l'Etat et des établissements publics intéressés (4) :					
4	Membres du collège 3	Mme la Directrice régionale de l'Office Français de la Biodiversité des Pays de Loire ou son représentant / M. Laurent GUILLAUD			x
		M. le Directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou son représentant / M. Pascal BONIOU			x
		Mme la Directrice Régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire ou son représentant / M. François-Jacques CHENAIS			x
		M. le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire ou son représentant / M. Marc ANDRÉ	✓		
	Invité	M. Jean-Pierre COCHARD VP Syndicat Layon Aubance Louets - Gestion quantitative de la Ressource en eau	✓		



ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Syndicat Layon Aubance Louets :

- Mme Pascaline BOUQUET, Animatrice SAGE-CLE,

12 membres présents sur les 21 membres que compte le bureau de la CLE.

Ordre du jour :

- 1) Actualités nationales et régionales : Mobilisation des agriculteurs
- 2) Gouvernance et composition du CoPIL Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)
- 3) Information sur l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC)
- 4) Concertation PTGE
- 5) Evolution commission assainissement
- 6) Validation de l'ordre du jour de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du 15/03/2024

1. Accueil

Accueil par le Président de la CLE, M. DERVIEUX, lecture des membres excusés.

2. Actualités nationales et régionales : Mobilisation des agriculteurs

Le Président de la CLE revient sur l'actualité régionale, notamment sur le courrier de la Chambre d'Agriculture Régionale des Pays de La Loire (CARPDL) en date du 29 janvier courrier demandant au Préfet de suspendre tous les travaux en cours liés au quantitatif (études HMUC). Un courrier co-signé de la CLE et du syndicat Layon Aubance Louets a été envoyé au Préfet le 15 février dernier, lui indiquant que le SAGE avait décidé de poursuivre les démarches tant que celles-ci n'appelaient pas de décisions sur les volumes d'eau disponibles. Courrier resté sans réponse à ce jour.

M. BENOIST élu informe que sur le SILOA, lors de la dernière CLE qui a eu lieu il y a une dizaine de jours, les acteurs du monde agricole étaient bien présents.

Mme GUGLIELMI élue précise qu'elle a rencontré les acteurs de la CARPDL récemment et qu'il aurait été reconnu que le premier courrier envoyé au Préfet avait peut-être été effectué trop rapidement, d'où l'envoi d'un second courrier le 12/02/2024.

M. BENOIST élu précise que l'étude HMUC n'est qu'un diagnostic, un bilan, le plus impactant sera la construction du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) et les actions choisies.

M. SCHMITTER élu indique qu'il ne faut pas remettre en cause tout le travail mené pendant ces 2 ans sur les calculs, même si les conclusions sont compliquées.

M. BENOIST élu, rappelle que le point faible de l'étude est le manque d'outils de mesure sur

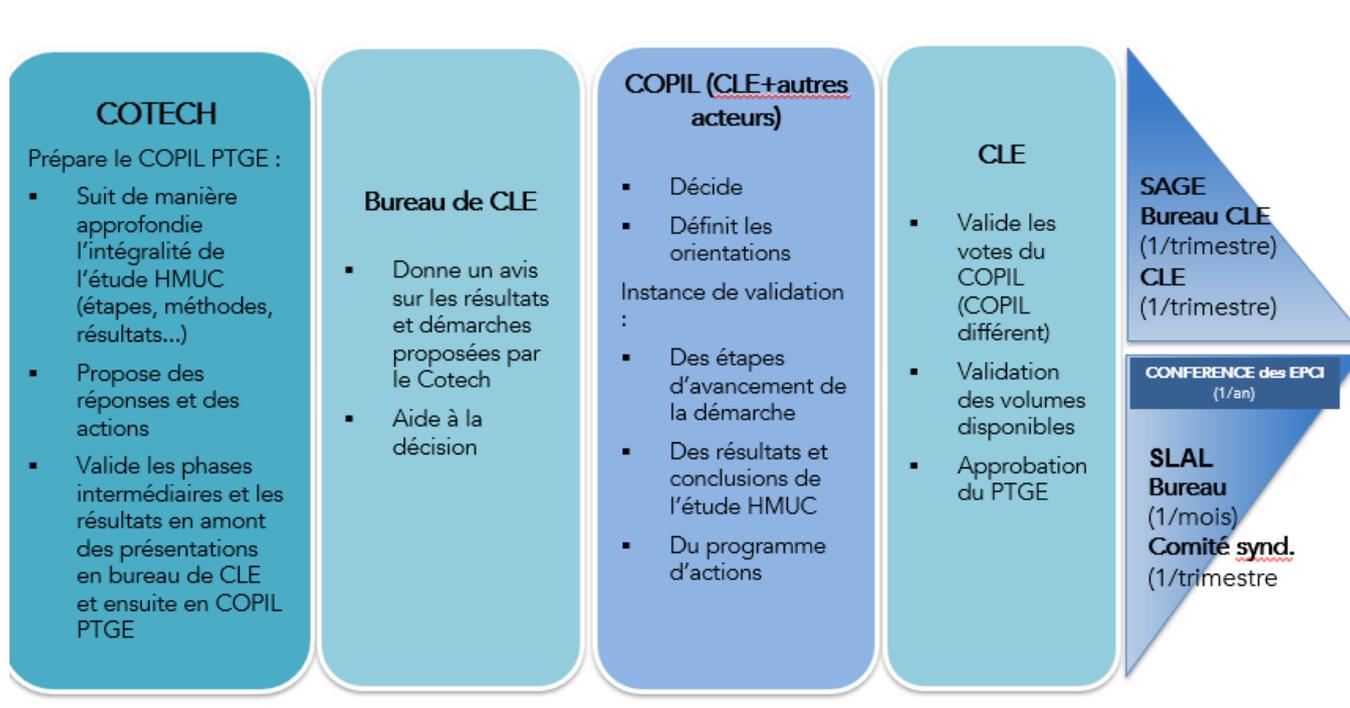


les masses d'eau.

M. DERVIEUX Président, confirme qu'il faudra envisager d'équiper toutes les masses d'eau de stations de mesures hydrométriques.

3. Gouvernance et composition du CoPIL Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

Gouvernance :



Il est bien rappelé qu'au final se sera la CLE qui validera et adoptera le PTGE. La CLE adoptera aussi le choix des volumes disponibles (pour intégration future au règlement du SAGE).

Composition du CoPIL Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)

A ce jour le COPIL est composé des 56 membres de la CLE et de 9 membres supplémentaires. Il est proposé d'intégrer dès maintenant l'association des irrigants de l'Hyrôme et le CIVAM. L'association des irrigants de l'Hyrôme est un acteur essentiel au vu du déficit hydrique important sur la masse d'eau de l'Hyrôme.

Le CIVAM est un acteur qui souhaite intégrer le CoPIL, il s'agit d'un partenaire très important du syndicat Layon Aubance Louets pour toutes les actions liées aux pollutions diffuses.

⇒ Une entrée ce jour, permettra de les inviter à la prochaine réunion du CoPIL qui a pour objectif de présenter les résultats de l'étude HMUC.

Les membres sont favorables à faire entrer les associations d'irrigants, à ce titre si d'autres existent ou viennent à exister, il faudra prévoir de les intégrer au fur et à mesure.

Une information sur ces deux entrées sera effectuée lors du CoPIL du 15 mars 2024.



M. ANDRE de la DDT, rappelle qu'il faut bien veiller à la répartition des acteurs dans ce CoPil conformément à l'instruction du 7 mai 2019 demandant notamment de veiller à une représentation équilibrée.

A ce titre, Mme BOUQUET lui répond que l'entrée de ces acteurs a été évoquée au préalable avec M. CHENAIS de la DREAL.

Des interrogations ont lieu entre la gestion collective mandataire ou les OUGV : avantages des uns et des autres, possibilité d'intégrer à tout moment ce type de structure, participation financière des agriculteurs, enjeux etc.

Une note technique va être proposée par le syndicat à ce sujet, afin que chacun soit mieux informé.

M. BENOIST élu, questionne à nouveau la DDT pour savoir si cette gestion collective est pour tous les irrigants d'un territoire ou si certains n'entrent pas, peut-il y avoir 2 types de gestion ?

M. ANDRE de la DDT, rappelle que la gestion collective doit concerner tous les irrigants, l'objectif étant de tendre collectivement vers les volumes disponibles.

Concernant l'association des irrigants de l'Hyrôme, des renseignements vont être pris pour savoir le nombre d'agriculteurs qui ont rejoint l'association.

4. Information sur l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC)

Au vu de la complexité du dossier, une présentation partielle ne serait pas envisageable ce matin. Une présentation complète sera réalisée le 15 mars prochain lors du CoPIL PTGE.

En début de semaine prochaine, le rapport complet de cette étude sera envoyé à tous les membres du CoPIL.

M. ANDRE de la DDT indique que plusieurs scénarios vont être proposés aux membres du CoPIL concernant les volumes disponibles. Il évoque l'idée d'adopter un scénario qui puisse favoriser la gestion collective. Les membres du bureau sont favorables à cela.

Lors de la présentation des résultats au Cotech, il n'a pas été proposé d'arbitrer les volumes disponibles selon une gestion collective ou non, cela fera l'objet d'échanges au CoPIL.

Lors du CoPIL du 15 mars, une restitution des résultats de l'étude HMUC et du recalcul des volumes disponibles sera réalisé, mais le vote sur les volumes disponibles n'aura lieu que le CoPIL suivant soit le 19/04/2024.



5. Concertation PTGE

Rétroplanning prévisionnel :

Mars-avril : Diffusion lettre de l'eau à tous les habitants du SAGE avec questionnaire sur leur rapport à l'eau
<https://layonaubancelouets.fr/actualite/enquete-sur-votre-rapport-a-leau/>,
Participation à des événements locaux pour faire de la consultation citoyenne, selon événements locaux et possibilité mobilisation des agents (non prévu à ce jour)

Avril : Boîte à idées pour recueillir les avis des partenaires
Lancement après le CoPIL du 19/04/2024 jusqu'au 17/05/2024 (1 mois)

Mai : Présentation des résultats de l'étude HMUC dans chaque EPCI , présentation de la démarche de concertation, mobilisation des acteurs pour les ateliers réalisés

Mi-mai à mi-juin : analyse des résultats de la boîte à idées + résultats questionnaire citoyens + ajout de BE + proposition d'une liste d'actions (liste envoyée aux préalable aux personnes inscrites aux ateliers)

Juin : journée jeudi 27 juin : ateliers au théâtre foirail à Chemillé

Juillet/Aout/Septembre : analyses socio-économiques

Octobre : Restitution des ateliers participatifs en plénière (priorisation des actions)

Il n'y aura qu'une session d'ateliers en juin 2024

La date du jeudi 27 juin est arrêtée pour les ateliers - lieu théâtre foirail à Chemillé

Les conseils de développement du territoire vont être sollicités pour participer aux ateliers (4 en Maine et Loire, 2 en Deux-Sèvres).

M. SCHMITTER élu confirme qu'il est important que les conseils de développement soient présents pour les ateliers, acteurs importants du territoire.

M. BENOIST élu indique qu'il devrait y avoir des citoyens intéressés pour participer aux ateliers. Pascaline BOUQUET indique que le panel citoyen est important et que s'il n'y avait pas assez de réponses via le sondage un appel serait effectué auprès de la population (réseaux sociaux et autres).

6. Comité assainissement

L'objectif est de relancer ce comité qui ne s'est pas réuni depuis 2021, il s'agit en effet d'une réunion plutôt technique mais qui sera ouverte aux membres du bureau de CLE.

Une réunion annuelle pour le suivi de la situation de l'assainissement du territoire est privilégiée, la prochaine réunion devrait se tenir **le mardi matin 11 juin** avec pour ordre du jour :

Bilan des résultats sur le territoire au niveau de la qualité de l'eau : paramètres spécifiques aux rejets de STEP + focus molécules retrouvées non agricoles, partage idées retours collectivités.



7. Préparation de la CLE et du CoPIL PTGE du 15/03/2024

Ordre du jour prévu :

CLE :

- Approbation dernier CR
- Information nouvel arrêté de composition de la CLE
- Vote du Vice-président

CoPIL PTGE :

- Point sur le contexte national : mobilisation des agriculteurs
- Information sur la gouvernance et la composition du CoPIL PTGE
- Présentation des résultats de l'étude HMUC
- Présentation de la concertation envisagée

Au vu des sujets évoqués, il est demandé que l'heure de réunion soit avancée, heure initiale 9h30.

La réunion va être avancée à 9h :

9h : Commission Locale de l'Eau

10h-12h30 : COFIL PTGE

Les membres du CoPIL élargi seront conviés pour 9h45, il y aura probablement 10min de battement (café) entre 9h45 et 10h00.

